



Le Mot du Maire

Mes Chers Concitoyens,

Lors de la cérémonie de mes vœux, j'ai abordé en toute franchise l'avenir de notre pôle éducatif.

Depuis le mois de février 2012, nous avons engagé des négociations avec les banques pour financer notre projet. Après 10 mois de procédures, des kilos de papiers fournis, nous avons réussi à boucler notre plan de financement. Mais les banques, qui jusqu'à très récemment prêtaient aux collectivités sur 30 ans ont changé la donne. Elles ne prêtent plus que sur 15 ans ou 20 ans. Dans ces conditions, nous ne pouvons engager la commune sur un tel contrat.

Malgré une situation financière saine, saluée par les banques, la commune ne peut s'engager sur un endettement à 15 ans comme sur un endettement à 30 ans. Notre village ne dégage pas assez d'excédent de fonctionnement pour rembourser une telle annuité d'emprunt (on parle de 700 000€ par an).

Nous avons donc pris la lourde décision de différer la construction de l'école maternelle et de l'accueil

de loisirs. Dans un premier temps, et par souci d'une gestion saine de notre commune, nous ne réaliserons que la crèche (30 lits), l'école élémentaire et le restaurant scolaire soit 6 millions d'euros de travaux tout de même.

Nos maternelles devront attendre encore un peu mais ce n'est que partie remise.

Des questions peuvent se poser ! Pourquoi la maternelle et pas la crèche ?

Le coût de la maternelle, en le différant nous fait économiser 2 millions d'euros et n'est quasiment pas subventionné alors que la crèche dont les travaux étaient estimés à 900 000€ sont subventionnés à hauteur de 30% par la Caisse d'Allocation Familiale. Il aurait été dommage de se priver de cette subvention qui n'existera peut-être plus dans 4 ou 5 ans et 600 000€ d'économie n'étaient pas suffisants.

Pourquoi ne pas avoir restauré nos écoles actuelles ?

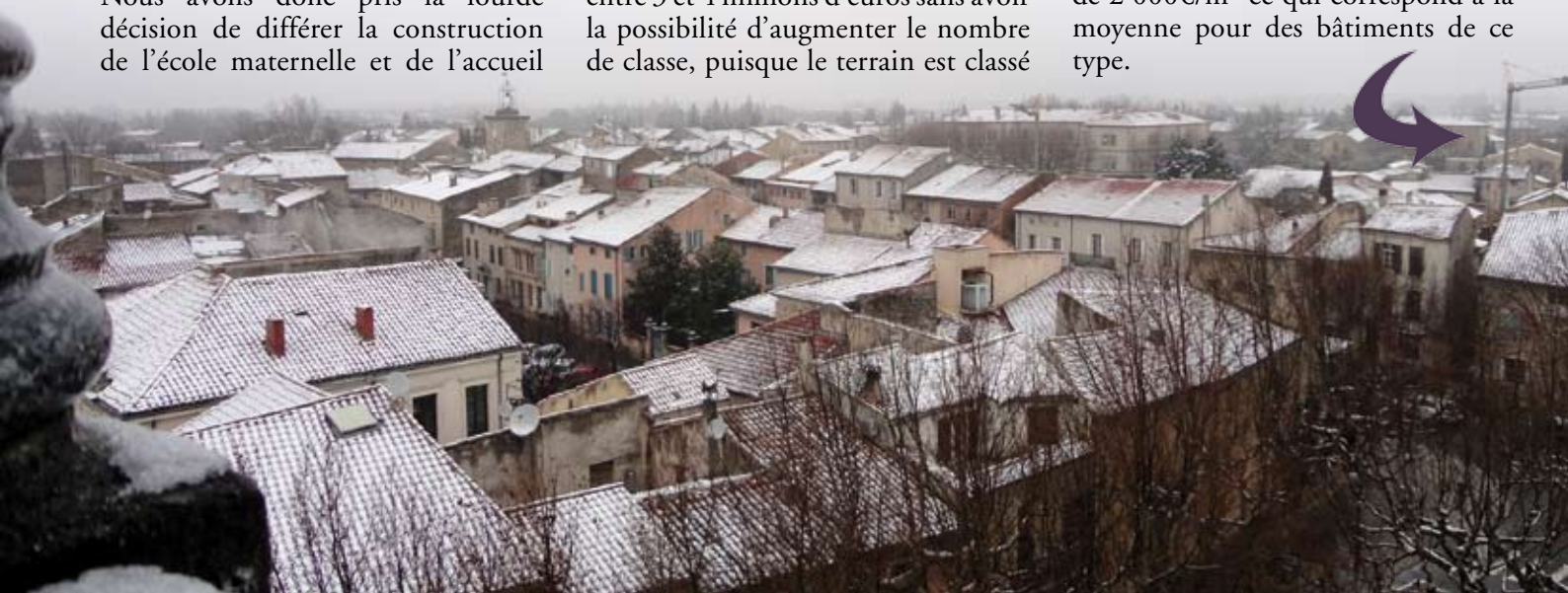
Le coût de la restauration a été estimé entre 3 et 4 millions d'euros sans avoir la possibilité d'augmenter le nombre de classe, puisque le terrain est classé



par le PPRI en zone d'aléa faible et interdit de ce fait les établissements recevant du public de plus de 300 personnes (aujourd'hui, il y a déjà 270 personnes présentes sur le site).

Le projet n'est-il pas trop onéreux ?

Certes, un projet estimé à 5 millions d'euros HT fait peur mais rapporté à la surface construite : 2 500m², le coût de revient pour un bâtiment basse consommation et respectant la réglementation thermique 2012 est de 2 000€/m² ce qui correspond à la moyenne pour des bâtiments de ce type.



Voilà mes chers concitoyens, tous les motifs qui nous ont fait prendre dès 2008 la décision de faire à l'Araignée Ventabren, un nouveau pôle éducatif.

Notre projet sera donc phasé. Nos enfants dès la naissance méritent un lieu d'accueil de qualité afin de mieux s'épanouir, s'éduquer, dans notre société et si les banques pensent que l'on finance une école sur une génération, nous leur prouverons que ce sont plusieurs générations qui fréquenteront cette école. Les enfants de nos enfants, leurs petits-enfants iront user leurs souliers dans les cours de récréation.

Nous travaillons pour l'avenir des enfants de notre village, ce n'est pas pour nous.

Pensez-vous qu'en 1850 quand l'hospice de Sainte Cécile, (devenue école Louis Gauthier) a été construit, quelqu'un a imaginé que 170 ans plus tard, 5 générations d'enfants seraient passées dans ces classes !

Je voudrais également revenir sur le projet de notre petite salle des fêtes.

En 2010, nous avons signé une convention avec Mistral Habitat pour la réhabilitation de notre petite salle des fêtes et foyer de l'amitié et la construction de 10 logements sociaux. A l'origine, il était prévu de réhabiliter les bâtiments existants. Cependant, très

rapidement après les premières études, il s'est avéré, que les fondations du bâtiment ne présentaient pas toutes les garanties relatives aux nouvelles normes parasismiques pour des établissements recevant du public. De plus, le PPRI imposait la réalisation d'un vide sanitaire de 70cm qui n'existe pas aujourd'hui. Devant un tel constat, il n'y avait d'autre solution que de démolir les bâtiments pour les reconstruire dans les nouvelles normes.

Ce choix a bien sûr un coût. D'un projet estimé à 150 000€ pour la commune, les nouvelles règles ont fait grimper le devis à 520 000€ pour la commune avec une participation de 200 000€ de la région au titre du programme d'aménagement solidaire signé avec la communauté de communes et 64 800€ du conseil général, mais la commune disposera de 2 salles neuves (270m²), accessibles, respectant toutes les normes en vigueur (PPRI, parasismique,...) pour 255 000€ (déduction faite des subventions), ce qui nous semble être un investissement primordial compte tenu de l'état général du bâtiment qui a dû être fermé pour des raisons de sécurité en début d'année. De plus, la livraison, de finalement, 9 logements sociaux en plein centre-ville est un projet plus que nécessaire pour pouvoir accueillir des familles qui en ont besoin. N'oublions pas qu'aujourd'hui en France, environ 80% des ménages

sont en réalité éligibles aux logements sociaux. Aujourd'hui le permis de construire a été délivré et l'appel d'offres pour la démolition devrait être lancé prochainement malgré un recours contre le permis de construire. Les travaux de reconstruction devraient démarrer à la fin de l'année si le tribunal administratif le permet.

Dernier sujet plus heureux que j'ai abordé lors de ma cérémonie, notre Plan Local d'Urbanisme. Nous abordons enfin la dernière ligne droite puisque le préfet a donné sa dérogation pour l'approbation de notre PLU et que le conseil municipal a pu délibérer lors de sa séance du 13 février pour approuver définitivement son projet. Après les dernières formalités de publicité qu'il reste à accomplir, notre PLU entrera donc en application.

Je voudrais vous en rappeler les principaux objectifs. Notre commune enregistre depuis 1975 un taux de croissance annuel moyen de plus de 1,2%, avec une population de 2295 habitants pour notre dernier recensement. Nous souhaitons maintenir ce développement soit environ 400 habitants en plus sur les 10 à 12 ans à venir. Mais pour cela, nous souhaitons en parallèle :

- 1 - **conserver le caractère villageois de Sainte-Cécile-les-Vignes**, c'est-à-dire :
 - Encourager une mixité intergénérationnelle et

permettre l'accueil des jeunes

- Développer l'offre de résidences principales et notamment les petits logements sociaux ou à loyers maîtrisés

2 - **assurer un développement économique compatible avec l'esprit villageois** :

- Pas de grandes surfaces
- Finir de remplir notre zone artisanale
- Permettre la création d'un camping ou aire d'accueil des camping-cars.

Et enfin, ancrer l'identité de Sainte-Cécile autour des valeurs rurales du territoire :

- Protéger les rares espaces boisés que nous avons
- Continuer à promouvoir la qualité de notre production agricole et protéger nos zones agricoles (nous venons de rendre 12 hectares à la viticulture) et valoriser l'étang de Bel Air

Au final l'enveloppe constructible du PLU passera de 170 à 164ha soit à peine 10% de la surface de la commune.

Voilà, mes chers concitoyens, un début d'année riche en événements, je reste fidèle à mon village et je me battraï pour mener à bien tous nos projets malgré les difficultés. Je vous remercie pour la confiance que vous nous témoignez et reste à votre écoute.

Votre Maire
Max IVAN



Les travaux en cours



De nombreux travaux d'aménagement et de voirie sont en cours sur la commune et notamment :

- La reprise du carrefour Louis Fournier au croisement de 3 routes départementales sous maîtrise d'ouvrage du conseil général. Les travaux devraient être terminés pour la fin du mois de mars.
- Les terrassements du pôle éducatif. Vous avez certaine-



Réforme des rythmes scolaires

Dans les actualités nationales, on parle beaucoup de la réforme des rythmes scolaires. Si aucune décision n'est encore prise, les discussions étant en cours avec les enseignants, nous souhaitons mettre en place cette réforme dès la rentrée 2013.

L'intérêt des enfants, leur réussite scolaire et leur bien-être est une priorité pour nous, notre pôle éducatif en est une claire illustration mais aujourd'hui, on constate au niveau national, que le niveau des élèves se dégrade, que les enfants rencontrent des difficultés, sont fatigués par les rythmes scolaires.

Tous les spécialistes des rythmes de l'enfant s'accordent pour dire que les rythmes imposés aujourd'hui ne sont pas adaptés : journées trop longues, alternance jour d'école, jour de repos, trop compliquée à gérer...

La réforme des rythmes à l'école primaire doit nous permettre de mieux répartir les heures de cours sur la semaine, d'alléger la journée de classe et de programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande, à savoir le matin. **Au-delà, et dans un souci de ne pas lais-**



ser les enfants à la rue, la commune mettra en place des temps péri-scolaires : Accueil gratuit de tous les enfants qui le souhaiteront pour pratiquer des activités sportives, culturelles, artistiques.

Ce temps d'accueil nécessite une réorganisation de nos services pour offrir un temps d'activités riches et variées et va engendrer un surcoût pour la commune, c'est certain, mais pour l'avenir de nos enfants cet effort doit être fait, d'autant plus que l'Etat met en place une dotation pour prendre en charge ce surcoût pour les commu-



ment remarqué la rotation incessante des camions qui doivent évacuer et remanier environ 15 000 mètres cubes de terre pour aménager les plateformes qui permettront l'accueil des bâtiments. Le travail est impressionnant mais le projet prend forme.

En parallèle, le syndicat d'électrification du canton de Bollène termine la reprise des réseaux de l'avenue Kimberling jusqu'au Chemin des écoliers et devrait déposer le poteau de moyenne tension qui « gêne », dans les semaines à venir. Les mâts d'éclairage public devraient suivre.

- Les travaux d'extension de la station d'épuration avancent normalement. Les travaux devraient se terminer à la fin du mois de février pour une mise en observation d'un mois et une réception à la fin du mois de mars.
- Le ponton de l'étang de Bel-Air réalisé par les services techniques et l'association de pêche qui permettra l'accès aux personnes en fauteuil devrait être terminé (il manque aujourd'hui la signalétique) pour l'ouverture de la pêche.
- Les travaux du cimetière sont terminés pour la partie clôture. Nous réaliserons au printemps la première allée de ce cimetière.

nes qui se lanceront en 2013 (90€ par enfant pour notre commune).

Et nous serons prêts. En 2006, nous avons travaillé pour transformer la garderie en accueil de loisirs. En 2008, nous avons rédigé notre projet éducatif local. Ce projet éducatif territorial n'est qu'une étape supplémentaire pour la prise en charge de nos enfants.

Nous reviendrons dans la prochaine gazette faire un point complet sur la nouvelle organisation qui aura été adoptée.

Directeur de publication : Max Ivan, Maire.
 Rédactrice en chef : Claire Brésolin, Adjointe Communication, Culture et Tourisme.
 Comité de rédaction : Agnès Vincent, Agnès Hostin, Isabelle Crozet, Denise Viseur, Jean Flour, André Tournillon, Jean-Marc Viseur, Vincent Faure, Pascal Crozet, Louis Chalier, Nicolas Fouilleul, Stéphane Plat, François Laval.
 Coordination de rédaction : Mairie-Espace Culturel. Abdellah El Hassouni, Carole Paracuellos.
 e-mail : tourisme@sainte-cecile.org
 Photographies : Claire Brésolin, Jean Flour, Jean-Marc Viseur, Abdellah El Hassouni, Lorette Fabre, Sophie Plantevin, Gérard Dolain, Laurent Carati.
 Régie publicité : Studio C – Stéphane Compan – 06.82.13.46.50 mail : stephan.compan@wanadoo.fr



« Des Hommes & des Femmes de Chez Nous »



lant le détail qui donne vie à la photographie. Il y a dans le regard de tous ces personnages, que nous connaissons tous, puisque nous les croisons dans notre quotidien, la douceur qui caractérise si bien notre artiste, l'élégance du geste et de la posture, la confiance qu'ils ont en elle pour la retranscription de leur intime. Car c'est cela que l'on perçoit dans ces photographies : l'existence et le parcours d'une vie.

Le tout est traité en noir & blanc, pour une parfaite harmonie. Les tirages sont imprimés par des procédés les plus performants existants à l'heure actuelle, avec des encres pigmentaires. Ils sont présentés sur Dibond®. Pour cela, elle a travaillé, main dans la main avec le laboratoire professionnel La Fabrique de l'Image à Meysses, dans l'Ardèche.



pour notre commune.

Cette exposition est à découvrir jusqu'au 23 mars 2013, au 2ème étage de la Maison du Tourisme (accès handicapés). Il vous reste encore un peu de temps pour la visiter et vous prendre au jeu proposé. Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses : en 10 questions, vous devez identifier des objets qui appar-

tiennent aux personnes photographiées, en vous aidant des éléments présentés dans la salle ainsi que des indices sur les photographies ! A gagner, un livret regroupant toutes les images de cette exposition (d'une valeur de 50€). Suivez son blog : <http://lorettephotographe.wordpress.com/> ou visitez son site <http://www.lorette-photographe.com/>

La photographie ou l'art d'être photographe

Expo et vernissage des photos de Laurent Carati. Pin Up, musique et lumières des années 60. Décoration et illumination fluo par Bruno Colucci. Un concept innovant très apprécié par un public averti.



Nouvelle exposition à la Collection Louis Gauthier.

Venez découvrir l'exposition : " H2O - l'eau dans tous ses états ", à la Collection Louis Gauthier, du 12 avril au 16 novembre. Vernissage le vendredi 12 avril à 18h30.

Des animations ou ateliers sont prévus dans l'exposition, notamment pour la nuit des Musées le samedi 18 mai, mais aussi pour la

fête de la nature du 22 au 26 mai.

L'exposition accueillera également du 26 avril au 15 juin, des œuvres d'artistes contemporains, en lien avec l'exposition « Poissons d'artistes » qui se déroulera à la ferme des Arts de Vaison-la-Romaine.

Collection Louis Gauthier - Espace Culturel, Place Max Aubert, Sainte-Cécile-les-Vignes 04.90.30.75.93.



Journée de la francophonie / Réunion de préparation / Dis-moi dix mots



Une langue qui rayonne, des mots qui raisonnent.

téger, savoir-faire, unique, vis à vis, voilà.

textes écrits par les résidents de L'EHPAD ».

Au programme, le samedi 16 mars :

Un parcours de lecture dans le village, départ à 16h, Place Max Aubert, avec plusieurs arrêts prévus, pour la lecture de textes issus du livret « Dis-moi dix mots », édité par le Ministère de la Culture. A 17h, des lectures à l'Espace Culturel, notamment une lecture théâtralisée par l'atelier d'écriture « Levez l'encre », la lecture de textes en provençal par l'Escuelo Marius André, ainsi que les

Une exposition des productions de tous les participants à cette édition 2013, se tiendra du 15 au 27 mars, au rez-de-chaussée de l'espace culturel.

Organisée par Solenne Fé-tisson employée municipale à la Maison du Tourisme la réunion de préparation pour la journée de la francophonie prévue en mars prochain s'est tenue à la salle de la mairie de Sainte-Cécile-les-Vignes. Les représentants de la bibliothèque, de l'atelier d'écriture Levez l'encre et de l'Escuelo Marius André se sont associés pour mettre en place tout un programme pour que la journée de la francophonie soit aussi réussie qu'en 2012. Les personnes intéressées par cette initiative peuvent toujours se joindre aux associations concernées en se faisant connaître à l'Es-

pace Culturel du village, place Max Aubert. Rappelons que la journée internationale de la francophonie a été créée en 1999 par le Ministère de la Culture qui propose chaque année dix mots afin de stimuler les associations de toutes les régions de France dans les domaines liés à la culture sous toutes ses formes.

Les dix mots suivants ont été sélectionnés pour illustrer la capacité du français à marquer d'autres langues de son empreinte :

Atelier, bouquet, cachet, coup de foudre, équipe, pro-



Décembre

19
Mercredi

Arbre de Noël des enfants du personnel communal.



Décembre

21
Vendredi

Tirage de la tombola des Donneurs de Sang bénévoles. Valérie Bourchet, une heureuse gagnante.



Juris Infos par Nicolas Fouilleul

Le saviez-vous ?

La vente d'une maison à usage d'habitation avec piscine et pool house non déclarés engage la responsabilité du vendeur et de l'agent immobilier

Dans un arrêt du 28 juin 2012, la première chambre civile de la Cour de Cassation a retenu la responsabilité pour vice caché juridique, des vendeurs et de l'agence immobilière pour le préjudice causé aux bénéficiaires d'un compromis de vente qui ont dû renoncer à l'achat au motif que la piscine, accessoire de la maison,

a été déclarée comme édifée selon permis de construire de même que le pool house alors qu'aucun d'eux n'avait fait l'objet d'une déclaration préalable de travaux. Arrêt intéressant pour les agents immobiliers et les notaires qui rappellent que la vente d'un immeuble illégalement édifié, au regard des règles d'urbanisme, est affectée d'un vice caché même s'il s'agit d'un vice caché juridique.

Fixation des loyers d'habitation

Un décret du 20 juillet 2012 encadre les loyers d'habitation en secteur libre dans 38

agglomérations où le marché locatif est considéré comme tendu. Le décret du 20 juillet 2012 prévoit deux situations d'encadrement du loyer : en cas de renouvellement du contrat de bail et en cas de relocation après vacance du logement.

1 - Lors du renouvellement du contrat de bail :

Depuis la loi du 6 juillet 1989, les différents gouvernements ont toujours encadré par décret les loyers dans le cadre des renouvellements de baux.

Le nouveau décret du 20 juillet 2012 reprend ici le dispositif mis en place anté-

rieurement en imposant que les baux renouvelés entre le 1er août 2012 et le 31 juillet 2013 ne puissent pas connaître une hausse supérieure à la variation de l'IRL.

2 - Lors de la relocation après vacance du logement :

Le décret prévoit que le loyer d'un logement vacant faisant l'objet d'une nouvelle location ne pourra pas excéder le loyer appliqué au dernier locataire.

Toutefois, le décret prévoit deux dérogations à cet encadrement du loyer : lorsque le bailleur a réalisé des travaux et en cas de sous évaluation manifeste.

VENTES LIVRES PATRIMOINE

A l'occasion du salon du livre le dimanche 23 juin, une vente de vieux disques, livres et papiers anciens sera organisée au profit de la restauration du patrimoine de Sainte-Cécile-les-Vignes.

Restaurer notre patrimoine, pour mieux l'offrir aux générations futures, tel est l'objectif, alors ne jetez plus, nous collectons : vieux disques, vinyles, vieux livres, papiers anciens, DVD, cassettes, CD, etc. ...

Pour tous dons, contacter la maison du tourisme au 04.90.30.78.35 afin d'organiser au mieux cette collecte. Merci.

Simplifications des démarches administratives. Suppression des autorisations de sortie de territoire pour les mineurs (1er janvier 2013)

A partir du 1er janvier 2013, les mairies n'auront plus à délivrer les autorisations de sortie de territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager. Un mineur français pourra voyager seul avec les titres

d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union européenne, passeport hors Union européenne). Certains pays imposent des modalités spécifiques telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mi-

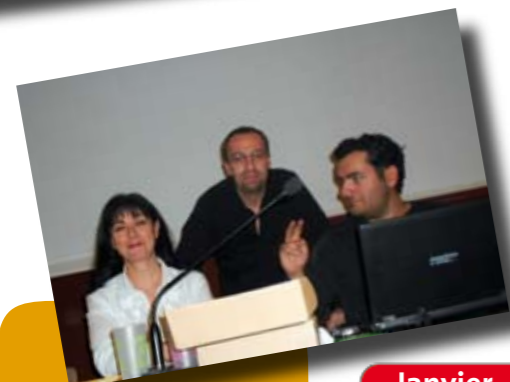
neurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».

Plus d'information : <http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-démarches/Famille/Protection-des-personnes> <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Etat Civil Décembre 2012 à Février 2013

Les Naissances : Tom OUKALI, né le 24 décembre 2012 à Orange / Paul ARGAUD, né le 29 décembre 2012 à Orange / Léon BENISTANT, né le 7 janvier 2013 à Carpentras / Lenna ABERKANE, née le 11 janvier 2013 à Orange / Thomas AVILÈS TRENTO, né le 08 février 2013 à Orange.

Les Décès : Denise FARNOUX, décédée le 20 décembre 2012 à Orange / Francesco FESTA, décédé le 31 décembre 2012 à Orange / Raymond BEDOUIN, décédé le 17 janvier 2013 à Orange / Germaine BEAUME, décédée le 19 janvier 2013 à Orange / Simone POUZOL, décédée le 19 janvier 2013 à Carpentras / Germaine MELURET, décédée le 30 janvier 2013 à Orange / Françoise ROS née MARTINEZ, décédée le 6 février 2013 à Sainte-Cécile-les-Vignes / Andrée SUBE née COLOMBAUD, décédée le 12 février 2013 à Sainte-Cécile-les-Vignes.



Loto du Sou des Ecole... un succès monstre.

Janvier

12
Samedi



Collecte de sang, les Céciliens ont répondu à l'appel de l'EFS. Les bénévoles toujours présents en sont ravis !

Janvier

21
Mardi



Janvier

19
Dimanche

Loto de l'association paroissiale. La relève est assurée.



Janvier
24
Jeudi

Remise de la somme récoltée au profit du Téléthon.



Janvier
23
Mercredi



Assemblée Générale de l'Ecole Marius André et Gâteaux des Rois



Février
3
Dimanche

Théâtre . Une pièce de Robert Lamoureux organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles .



Janvier
25
Vendredi

Camille Gonzalez inaugure son institut de beauté Instant Zen à la salle municipale. Froid oblige !



Janvier
25
Vendredi

Vernissage de peintures. Marie Chibaudel, présidente des arts plastiques accueille Ginette Concher.



204 enfants de 3 à 14 ans fréquentent la bibliothèque. Scolaires, contes pour enfants le mercredi.



Café littéraire en présence de Thierry Hesse.

Février
6
Mercredi

Février
8
Vendredi



Janvier
30
Mercredi



Assemblée Générale du Comité des Fêtes.

Janvier
31
Jeudi



Gâteau des Rois du Foyer de l'Amitié.

Février
16
Samedi

Opération nettoyage des berges de l'étang de Bel Air



De nouveaux véhicules d'intervention pour les pompiers

Le Centre d'incendie et de secours de Sainte-Cécile-les-Vignes s'est vu doté de deux nouveaux véhicules par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse. Ainsi en octobre 2012 un véhicule de liaison hors route (VLHR) est venu remplacer un modèle plus ancien. Ce 4x4 permet aux chefs de groupe d'assurer les missions de commandement lors des interventions.

Puis fin 2012 un véhicule d'interventions rurales (VIR) de marque Iveco, engin polyvalent 4x4 destiné aux feux

d'habitation sera mis en service à la mi-février après une formation spécifique pour ce nouvel outil. Il vient remplacer un camion citerne feux de forêt vieux de 25 ans.

Les sapeurs-pompiers de Sainte Cécile-les-Vignes se félicitent de l'arrivée de ces nouveaux matériels plus modernes qui vont leur permettre d'assurer plus efficacement leurs missions.»



Félicitations à Lise Farjon



Lise Farjon a commencé sa carrière dans le secteur hospitalier, à la maison de retraite Les Arcades, en juillet 1980 et a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année 2012. Durant cette carrière, Madame Lise Farjon, en collaboration avec les autres agents de l'établissement, a veillé au bien-être et au confort des résidents accompagnant

les évolutions de l'établissement. En effet, durant ces 32 années de service l'établissement a connu des évolutions importantes. Le projet de reconstruction de l'établissement mené par la directrice Madame Christiane Criscuolo a permis de proposer un accueil dans des locaux mieux équipés et plus mo-

dernes. Corrélativement à l'aménagement dans ces nouveaux bâtiments ont été développées de nouvelles méthodes de travail visant à individualiser la réponse aux besoins des résidents. Depuis lors, cette dynamique a été entretenue afin de leur permettre de se sentir le mieux possible dans leur nouvel environnement, grâce

à des animations, une cuisine « faite maison », l'intervention de personnes bénévoles et le travail quotidien des agents des différents services apportant soins et réconfort. Tout au long de sa carrière, Madame Lise Farjon a accompagné ces évolutions en évoluant professionnellement. En 1989 elle a suivi la formation d'aide-soignante lui permettant d'accéder à ce grade en 1990, fonction qu'elle a exercée 14 ans. Quittant le service de soins, elle a exercé de nouvelles fonctions administratives pendant 8 ans.

Impliquée dans la vie de l'établissement, elle a, plusieurs années durant, présidé l'association « Poivre et Sel », dont les actions sont menées au profit des résidents. Aujourd'hui, une nouvelle équipe prend le relais sous la présidence de Madame Blanche Sandrine.

Rappel

Tous les propriétaires ont reçu une lettre concernant la numérotation des maisons.

Après pointage, il en reste encore quelques unes !! Nous vous invitons à vous rendre au plus tôt en Mai-

rie pour retirer cette plaque !
Merci d'avance



Le Centre Communal d'Actions Sociales.

120 Céciliennes et Céciliens ont participé au goûter du CCAS, mercredi 23 janvier 2013, avec Melody Show qui a animé cet après-midi convivial. Gourmandises, petits gâteaux, thé, chocolat, café et boissons ont été offerts par la municipalité. Les bénévoles n'ont qu'à se féliciter de cet engouement pour ce moment privilégié entre Céciliens, n'ayant pas ménagé leurs efforts pour satisfaire tout ce petit monde. Même si les personnes de plus de 65 ans ont été invitées à participer au goûter du CCAS, le rajeunissement nécessaire n'apporte pas la dynamique escomptée pour un goûter festif. Les membres du CCAS soucieux d'offrir une matinée récréative au plus grand

nombre de Céciliens, s'interrogent sur le changement à apporter pour le plus grand plaisir de tous. Toutes les propositions déposées dans la « Boîte à idées » à l'Espace Culturel seront étudiées par le bureau du CCAS. Toutes les idées seront les bienvenues.



La Commission des Fêtes municipale renforcée par la culture et le patrimoine. Déjà au travail !

Le maire Max Ivan, devant la nécessité de sauvegarder une vie culturelle et festive au sein de sa commune a décidé de donner à la Commission des Fêtes Municipale existante, plus de prérogatives. A charge pour ses adjoints Claire Brésolin (culture), Vincent Faure (patrimoine) et Gilbert Vatain (festivités, sports) président de la commission, de mettre en place les événements majeurs datés par le calendrier tels que : La Journée de la Femme (vendredi 08 mars), la Fête de la Musique (vendredi 21

juin), Le 14 juillet, La Fête Nationale (14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 juillet),

Journée du Patrimoine (14, 15 septembre) et autres

manifestations telles que : Musiques dans les Vignes (mardi 13 juillet), Vide-grenier (dimanche 10 mars), Kitch-Art (samedi 3 août), Théâtre, Concert de Sainte Cécile (dimanche 24 novembre).....



Bien entendu les personnes souhaitant participer à l'élaboration de ces projets suivant leurs compétences et leur affinités peuvent se faire connaître à l'Espace Culturel, Place Max Aubert. Tél : 04.90.30.78.35

- C'est vrai qu'il y avait foule pour cette cérémonie, la salle Camille Farjon était bondée, la population était présente. On sentait bien que celle-ci était venue pour recevoir les informations du maire Max Ivan car l'attention était palpable. Les gens écoutaient, intéressés par ce qui se disait. Et il y avait matière..... (Voir le mot du Maire).

- Après le discours, les distinctions. Un moment fort également où la vie de la commune est ponctuée par des faits, imposant à tous un regard différent sur ces acteurs inconscients du quotidien.

- Pour la mise en valeur des façades : M et Mme Jean-Henry Deloye, M et Mme Laurent Esteban, M et Mme Fabien Géranton, M et Mme Jean-François Richard.

- Pour les personnes les plus investies dans des associations : Monsieur Jean-Pierre Combe (Amicale Cartophile), mademoiselle Annie Jardin (Judo Club), madame Lise Farjon (Poivre et Sel, maison de retraite), monsieur Georges Dumas (PG-ACTM), madame Sandrine Pascalin (Sou des Ecoles), monsieur Rémy Agussol (RC Provence), monsieur Vincent Puginier (Commerçants, Artisans et Vignerons).

- Pour les médaillés du travail : Monsieur Serge Raspail (vermeil), monsieur Daniel Paracuellos (vermeil-or), monsieur Emmanuel Roubenne (vermeil), Eric Argoud (argent).

- Pour les personnes en qualité de « Citoyen d'Honneur » : La Brigade de Gendarmerie, François Valdécabrès, Jérôme Pépin, Laurent Joubert.

- Après les distinctions et le film, c'est sous les applaudissements que le Maire invitait l'assistance à prendre le verre de l'amitié autour d'un buffet dînatoire.

- Notons que les deux films présentés « Avant-Après le Village » et la « Rétrospective de l'année 2012 » peuvent être empruntés à la bibliothèque.



Citoyen d'honneur. Laurent Joubert et les pompiers du centre de Sainte-Cécile-les-Vignes.



Citoyens d'Honneur. François Valdécabrès et Jérôme Pépin.



Citoyens d'Honneur. La Brigade de Gendarmerie.



Lise Farjon félicitée Association Poivre et Sel.



Max Ivan , son Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes.



Rémy Agussol félicité. Association RC Provence.



Médaillés du travail.



Remise des diplômes pour les façades.

Judo Club



Judo Club Cécilien : compte rendu de notre journée du 9 février 2013, avec quelques photos.

L'inter-clubs : tous les clubs invités ont répondu présent, nous avons avoisiné les 200 judokas sur tout l'après-midi. (Mjava-scripton, Tulette, Valreas, Vaison-la-Romaine, Bollène EJB, Bollène UJPP,

Nyons, Buis-les-Baronnies, Piolenc et Sainte-Cécile-les-Vignes.)

Les rencontres ont débuté vers 14 h 15 avec les pré-poussins, pour se terminer vers 17 h 30 avec la rencontre des minimes et cadets, avec pour les cadets un croisement des poules.

Les remises de médailles se sont faites sur notre nouveau podium.

Les élèves ont pu aller récupérer leur goûter.

Nous avons assisté durant l'après-midi à de très belles expressions techniques de la part des judokas.

Le loto :

Après un rapide rangement de la salle pour la mise en configuration de notre loto, toute l'équipe du judo club a « cassé la croûte » dans la salle et en a

profité pour fêter l'anniversaire de notre professeur Christian Papandreou.

Nous avons ouvert les portes pour accueillir les joueurs à 20h15. Rapidement nous nous sommes aperçus que nous allions réaliser une très belle soirée car la salle était pleine à craquer.

Et c'est sur une très bonne am-



bianche qu'a débuté notre loto vers 21 h.

Un entracte a ponctué son déroulement.

Il y eu 2 gagnants à l'ordinateur et plusieurs ballotes dans la salle.

Tout le monde est reparti heureux d'avoir passé une excellente soirée conviviale et bon enfant.

Le bilan de notre journée est très positif.

Sur le plan sportif tout s'est très bien déroulé, tous les élèves ont été récompensés. A la buvette nous avons d'excellents gâteaux à déguster que certaines mamans avaient préparés, et enfin le loto a fait salle comble, les gens ont pu se restaurer au bar, pizzas, pilsaladières, gâteaux, hot dog et boissons.

Une journée mémorable et sans accros

Cordialement Thierry.

Salon Art des Arts

Le 1er salon des métiers d'art qui se tiendra à Sainte-Cécile-les-Vignes au mois d'octobre 2013 est déjà largement sur les rails. Organisé par l'association Art des Arts que préside Cathy Caffort en partenariat avec les mairies de Sainte-Cécile-les-Vignes et Uchaux, sa préparation mobilise d'ores et déjà de nombreux acteurs. Des réunions se tiennent désormais au moins une fois par mois alternativement à Sainte-Cécile-les-Vignes et Uchaux. En dehors des principaux responsables, les réunions s'ouvrent à des

personnes pouvant apporter leur contribution à l'organisation. C'était le cas en février où la vice-présidente du « Sou des Ecoles » Sandrine Pascal est venue présenter les services que son association pourrait rendre en matière de restauration durant l'ouverture du salon. Par ailleurs, des commissions plus restreintes se sont mises au travail sur des thèmes ciblés tels que la sélection des candidats, la décoration, la communication... Beaucoup de travail en perspective qui ne fera que s'accroître quand l'échéance se rappro-



chera. Tous espèrent que le succès sera au rendez-vous à la hauteur de l'enthousiasme et de la motivation de ses organisateurs.

Dès à présent retenez votre week-end des 18, 19 et 20 octobre 2013.

Prix Calibo

Créé en 2010 par le « Café Littéraire », le prix Calibo récompense un des auteurs venus au Café Littéraire de l'année précédente pour son roman présenté mais également pour sa prestation.

Il a été décerné pour l'année :

- 2010 à Ahmed Kalouaz : Avec tes mains (éditions du Rouergue)
- 2011 à Hédi Kaddour : Savoir-vivre (éditions Gallimard)



- 2012 à Véronique Ovaldé : Des vies d'oiseaux (éditions l'Olivier)

Le prix se traduit par une caisse de vin de Sainte-Cécile-les-Vignes envoyée à l'auteur récompensé.

Un bandeau est confectionné pour accompagner le livre de l'auteur et remis à la librairie « Feuilles des vignes ».

Café Littéraire Mars attaque ... la poésie



Il est apparu au « Café Littéraire » qu'une forme essentielle de la littérature, la poésie, n'était malheureusement pas ou peu représentée dans le Haut Vaucluse. Il a donc décidé de s'associer aux éditions Cousu Main, aux édi-

tions Les Etats Civils, à la revue en ligne Hors Sol et aux Cahiers de Présence d'Esprit pour proposer au village de Sainte-Cécile-les-Vignes des rencontres sur la poésie et la littérature. La manifestation intitulée « Mars Attaque... la poésie » se déroule au village dans le cadre du « printemps des poètes », en partenariat avec la librairie Feuilles des Vignes, la bibliothèque Fran-

çois Mitterrand et la maison de Béatrice Viard dite la « maison d'amis ».

Cette première manifestation aura lieu les 23 et 24 mars 2013.

Les auteurs invités cette année :

- Pierre Autin-Grenier
- Sylvie Durbec

- Nathalie Guen
- Mickaël Gluck
- Pierre Soletti et son frère Patrice, musicien (performance).

Pour tous renseignements : Café Littéraire 04 90 40 46 17 <http://calibo.free.fr/mars-attaque.html>

« Don de soi, Don d'organes »...Un élan de générosité à ne pas méconnaître.

Michèle Francoz, médecin généraliste à Sainte-Cécile-les-Vignes a reçu le samedi 26 janvier 2013 à son cabinet Hélène Palumbo pour faire connaître au plus grand nombre cette belle chaîne de solidarité qu'est le Don de Soi...pour promouvoir les dons d'organes.

Représentés par une toile (50 euros) qui reprend les paroles d'Hélène Palumbo et illustrée par Anne-Lise Dardalhon, elle est remise en soutien

aux personnes, communes, lieux publics ou privés désireux de participer à ce grand élan de générosité. Commencé le 8 mai 2010, Michèle Francoz est le 148ème maillon de cette chaîne de solidarité.

« Pour que le don de soi, soit le don d'une vie »

Pour plus de renseignements : www.ledondesoi.fr Tél : 06.09.03.87.24



Le cinéma Numérique arrive à Sainte Cécile !

Amateurs de cinéma, soyez prêts pour découvrir cette nouvelle technologie ! En effet, Cinéval, cinéma itinérant en Vaucluse, nous annonce une première projection à l'occasion de la Journée de la Femme, le 8

Mars 2013 à 20h30 avec Thérèse Desqueyroux. Ensuite, notre première grande séance numérique aura lieu le Mardi 12 Mars 2013 avec Les Cinq Légendes à 18h, et Django Unchained, le dernier Ta-

rantino, à 21h. Venez nombreux Salle Camille Farjon.



Crèche
« LES CIGALOUS »

La fête de Noël a réuni enfants, parents, professionnels et membres de l'association.

Après un spectacle féerique, le personnel en personne a remis un livre à chaque enfant.

Chacun a pu, ensuite, se régaler autour de pâtisseries préparées par les familles et les enfants de la crèche.



Crèche associative active

L'association « Les Cigalous » organisait mardi 22 janvier, à la crèche, une soirée-débat sur le thème des troubles du sommeil du jeune enfant en direction des parents et professionnels petite enfance.

A cette occasion, les assistantes maternelles de Sainte-Cécile-les-Vignes et la responsable du relais avaient d'ailleurs été conviées.

Anne Zambeaux psychologue a pu apporter au public ses connaissances en matière de sommeil et d'éducation et répondre aux multiples questions des parents et des assistantes maternelles.

En début de soirée, les bénévoles de l'équipe ont proposé un café gourmand permettant de récolter des fonds, alliant ainsi plaisir et utilité à cette soirée très réussie.



Assemblée Générale des Anciens Combattants

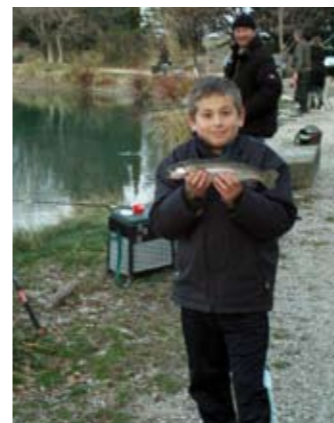
L'assemblée générale des Anciens Combattants de Sainte-Cécile-les-Vignes et Lagarde-Paréol a eu lieu ce samedi 05 janvier 2013. La séance a été ouverte par le président Gabriel Canet en présence de M. Jacques Cochet représentant le président départemental et de M. Goumarre conseiller municipal à Lagarde-Paréol où se déroulait cette manifestation. Après une minute de silence en hommage à ceux qui nous

ont quittés en 2012, Gabriel Canet a présenté ses vœux à l'assemblée, il a aussi remercié les personnes qui se dévouent tout au long de l'année pour notre association puis a effectué la lecture du bilan financier. La parole fut ensuite donnée à M. Cochet qui apporta quelques informations sur les dates commémoratives du 19 mars et du 05 décembre. Il n'y a eu aucun changement au sein du bureau pour cette



année. La galette des rois clôtura cette réunion pour la soixantaine de personnes présentes. Pour 2013, des sorties sont prévues : en avril, un voyage en car ; en juin, un repas champêtre et à l'issue de la cérémonie du 11 novembre, un repas au restaurant.

Amicale des Pêcheurs



L'Amicale des pêcheurs vous souhaite une très bonne saison de pêche 2013. Février aura vu le début de la saison de pêche avec notre premier lâcher « d'hiver » le 23 février, mais le jour « J » de l'ouverture générale sera bien pour le samedi 9 mars au petit matin (à 6h34 pré-

cises), avec 60 kg de truites déversées à l'étang de Bel-Air et l'Aygues. Le petit déjeuner est offert vers 8h, aux heureux pêcheurs qui montreront leurs prises ! Les enfants ne seront pas oubliés avec une initiation pêche pour les moins de 12 ans ! **L'Inauguration du ponton**

pour pêcheur handicapé ou personne à mobilité réduite aura lieu le samedi 9 mars à 11h30 à l'étang de bel-air pour l'ouverture générale de la pêche. Pour tout renseignement contacter le Président JM Eustachy au 06 82 95 31 06

Secours Catholique

Comme chaque année, la traditionnelle galette des rois a été partagée avec les bénévoles et quelques personnes seules ou isolées, en présence de Mme Claire Brésolin, adjointe à la Culture, représentant M. le Maire et Ollivier Fantone, Délégué Départemental du Secours Catholique, venu d'Avignon. Cette agréable matinée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale,

faisant oublier, l'espace d'un moment, les situations délicates que nous rencontrons dans nos permanences.

Nous rappelons qu'une permanence est tenue chaque premier et troisième mardi du mois, au Presbytère, N°1 avenue Kimmerling. En cas d'urgence Tél. 04 90 30 81 18



Quand la poésie s'invite à l'école élémentaire Louis Gauthier :

Le vendredi 1er février, enfants et enseignantes accueillent Sylvie Durbec et Nathalie

Guenn, poétesses et écrivaines, venues animer des ateliers de création dans quatre classes.

Les élèves se sont appuyés sur les ouvrages de ces deux auteurs : « l'ami de Lumi » et « Smouroute, le chat », pour laisser vagabonder leur imagination. **Leurs réalisations seront présentées en avant première de la manifestation : Mars attaque.... la poésie, le Samedi 23 Mars à 15h à la bibliothèque dans le cadre du printemps des poètes.** Des lectures de Sylvie Durbec et Nathalie Guenn, ainsi qu'un

goûter offert aux enfants clôtura cette après midi poétique dédiée à la jeunesse.

Mars attaque..... la poésie : 23 et 24 mars 2013 organisé par le café littéraire de Sainte-Cécile
<http://calibo.free.fr>
<http://bibliotheque-sainte-cecile.overblog.com>
<http://petitelibrairedeschamps.blogspot.fr>



Derniers achats Bibliothèque

Livres jeunesse Cabane magique N° 40 : Une cabane extraordinaire / Cabane magique N° 41 : Le chien des neiges Cédric : Chen et moi / L'ami de Lumi / Lou N° 6 : l'âge de cristal / Graine de grenade - conte palestinien / Ernest et Célestine, l'album du film / Crocolou aime la galette / Les aventures de Blake et Mortimer, N° 21 : Les serments des cinq lords / One Piece, N° 65 : Table rase / La galette à l'escampette / Boule et Bill, N° 34 : un amour de cocker
Livres adulte La maître des bastides – J.M. Thibaux / L'oubli est la ruse du diable – M. Gallo / Oh – Ph. Djian / Le prisonnier du ciel – C. R. Zafon / Atomka – F. Thilliez / L'inconscience – T. Hesse / Tout Seul – R. Domenech / Patients – Grand Corps Malade / En souvenir d'André – M. Winckler / Grands-parents, à vous de jouer – M. Rufo / Le roman du mariage – J. Eugenides / Garde tes larmes pour plus tard – A. de St André / Une femme aimée – A. Makine / Je vais mieux – D. Foenkinos / Comme une bête – J. Sorman / Tous les diamants du ciel – Claro / Un héros – F. Herzog / La vallée des masques – T. Tějpal / Secrets d'histoire, Tome 3 – S. Bern / Des nœuds d'acier – S. Collette

Commission Municipale Culture-Fêtes-Sports-Patrimoine



SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES

DIMANCHE 10 MARS 2013

Ouverture au public 7h - 14h

VIDE GRENIER

Salle Camille Farjon

Au profit de la restauration du patrimoine cécilien
Renseignements à la Maison du Tourisme
04 90 30 78 35

Un Cécilien au cœur des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural. SAFER



Les SAFER jouent un rôle majeur dans l'aménagement du territoire rural. Les trois grandes missions d'une SAFER sont :

Dynamiser l'agriculture et les espaces forestiers, favoriser l'installation des jeunes. Protéger l'environnement, les paysages et les ressources naturelles. Accompagner le développement de l'économie locale pour un aménagement équilibré et durable de nos terri-

toires ruraux et périurbains.

Lors du Congrès National des SAFER à Mandelieu la Napoule, **Alain Sabonnadière est devenu officier** dans l'ordre du Mérite Agricole. Cette distinction lui a été remise par messieurs Ghislein de Charnace commandeur du Mérite Agricole et Olivier Bettati vice-président du Conseil Général des Alpes Maritimes. Il faut préciser qu'Alain Sabonnadière a commencé en 1971 au Conseil d'Administration de la FDSEA. En 1993 il a été élu Président du Comité Technique Vaucluse SAFER, en 2001 Chevalier du Mérite Agricole, en 2010 Président National de la Commission Formation. Un parcours où les compétences ont été largement reconnues.

Mistral Multi Services

Je me présente Hédi Bacha originaire de la région lyonnaise et paysagiste. Je suis arrivé à Sainte Cécile les Vignes en 2009 pour raison professionnelle (entretien des espaces-verts de la Base Aérienne d'Orange/Caritat). Je me suis tout de suite senti bien dans cette charmante petite commune viticole du haut Vaucluse. Tributaire des aléas des marchés publics et ne voulant surtout pas quitter Sainte Cécile qui m'est chère maintenant, je décide donc de créer « Mistral Multi Services » en 2010. Une petite entreprise d'espaces-verts à dimension humaine où je mets mon expérience et mes

compétences au service de ma clientèle. Tout d'abord en double activité jusqu'à la fin de l'année 2012, je décide à présent d'être à 100% Mistral Multi Services pour satisfaire encore plus le client qui me fait confiance. Amoureux de mon métier, je réalise pour vous différentes prestations du paysage comme l'entretien de vos gazons, haies, arbres et arbustes. J'effectue aussi des créations de jardin (plantations et aménagements paysagers) et aime protéger vos végétaux de manière biologique (lâcher d'insectes et piègeage phéromones). Pour vos espaces verts dési-

reux de l'intervention d'un passionné, n'hésitez pas à me contacter, d'autant plus qu'une remise est faite à tous les Céciliens.

Hédi Bacha
06 81 03 52 21
Mail : mistralmultiservices@free.fr
Web : mistralmultiservices.free.fr



« C ton dépôt »



Il fallait y penser, **Véronique Autard** l'a fait. Situé 15 avenue Jean Jaurès à Sainte-Cécile-les-Vignes ce dépôt vente pour l'enfant permet de donner une nouvelle vie à tous les accessoires, vêtements, jouets, livres, DVD, consoles de jeux et objets de puériculture. L'univers des enfants de 3 à 16 ans. Tout pour l'enfant scolarisé. Le stock se fait par l'apport des parents désireux de se débarrasser de tous ces matériels qui ne servent que très peu mais qui sont en excel-

lent état de présentation et de fonctionnement. Des articles encore emballés sont présentés. L'évaluation est faite par Véronique pour une mise en vente d'une durée de 2 mois. A cette date les articles vendus sont réglés, les invendus sont remis aux déposants. Un concept encore méconnu dans nos régions, mais qui fonctionne très bien dans les grandes agglomérations. Afin de laisser sa chance aux petits commerces de proximité, Véronique a fait le

choix d'ouvrir son magasin tous les jours de la semaine pour l'accueil du public.

Pour en savoir plus consulter le site : www.ctondepot.com
Le magasin est ouvert : **lundi 13 heures 30 à 18 heures. Mardi au vendredi : 9 heures à 12 heures / 13 heures 30 à 18 heures Samedi : 8 heures 30 à 12 heures / 14 heures à 17 heures.**
Téléphone : **06.60.21.73.36**

La Cave des Vignerons Réunis a obtenu de belles récompenses au Concours des vins à Orange 2013 pour son millésime 2012. La récolte 2012 a été relativement faible cette année (identique à celle de 2010, environ 20 % de moins que 2011) mais très qualitative. Le Plan de Dieu 2012 rouge a obtenu une médaille d'or avec félicitation du jury pour 1828 hl. Les Côtes du Rhône 2012 rouge ont aussi été récompensés par 3

médailles d'or pour un volume total de 7253 hl et le CDR blanc cépage viognier 2012 avec une médaille d'or pour un volume de 197 hl. Le viognier sera mis en bouteille mi-février, vous pourrez venir l'apprécier au caveau Cécile des Vignes à partir de début mars. Pour les rouges, il faudra être un peu plus patient. Enfin, un CDR rouge 2012 (1390 hl) a eu une médaille d'argent.

Jean Marc Pradinas

J.Bourgin Consulting



Jacqueline Bourgin, consultante et coach, vous présente une offre d'accompagnement structurée et adaptée dans les domaines des ressources humaines et du coaching.

Installée à Sainte-Cécile-les-Vignes, j'interviens sur place ou par téléphone et à la demande, hors département du Vaucluse.

Jacqueline Bourgin
35 route de Bollène
84290 - Sainte Cécile les Vignes

Les prestations s'articulent autour des 3 axes principaux :

- Conseil, assistance en Ressources Humaines
- Support opérationnel en entreprise
- Accompagnement et coaching

Tel. 04 90 34 82 11 / 06 07 57 37 07
Mail : info@jbourginconsulting.com
Web : jbourginconsulting.com

Monsieur **Stéphane Andrieux**, responsable de secteur a sous sa responsabilité 14 salariés pour 43 bénéficiaires à ce jour. Domaines d'activités : tâches ménagères, courses, entretien du bien et services à la personne. Aide à la toilette, lever, coucher, promenade, vigilance temporaire des résidences. Garde d'enfants de plus de 3 ans, garde malades à l'exclusion des soins. Aide à l'accompagnement dans les démarches administratives : monter un dossier, Conseil Général (APAH), caisse de retraite.... Prestations tout public : ac-

tif ou retraité. **Secteur d'intervention : Nord Vaucluse- Sud Drôme.**
Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi matin de 9 heures à 12 heures / 14 heures à 18 heures. Fermé le lundi.
Association « Bien être à dom' »
Aide à domicile, service à la personne.
30 cours Maurice Trintignant
84290- Sainte-Cécile-les-Vignes.
Tél : 04.90.70.64.99
Mise en place d'un site internet à venir.

« Bien être à dom' »



Noël dans la rue

Une tradition qui annonce les fêtes mais surtout les vacances pour les enfants. Et ça commence bien par l'arrivée du Père Noël qui après être descendu de l'horloge a parcouru les rues du village. Escorté par les enfants et les parents heureux de se retrouver ainsi mêlés dans une ambiance de folie légère, bonbons et papillotes étaient lancés aux enfants ce qui devait créer un

joli tohubohu. Manège, pêche aux canards, chants, tout un programme avant les fêtes. La population a bien pu profiter de cette soirée, car les Céciliens étaient nombreux jusqu'à très tard aux stands des commerçants, artisans et vigneron (organiseurs de cette manifestation), pour déguster les soupes chaudes, vin chaud et les apéritifs qui leur étaient offerts.



LE BRAVE HOMME

Un naïf de Martigues s'était marié avec une Arlésienne qui ne craignait pas le vent.

Aussi après quelques mois de mariage, la femme fut prise de douleurs. L'homme alla vite chercher la sage-femme. Les voisins, les voisines vinrent pour aider, mais cela ne se faisait pas tout seul !

La pauvre femme criait, se tordait : aie ! aie ! aie !

Mon Dieu délivrez-moi.

Le brave naïf en entendant les cris de douleur de sa femme ne savait plus où il en était, il tournait autour du lit, il s'arrachait les cheveux, il criait presque plus que la femme en couches, il pleurerait comme un nigaud, il embrassait le lit, il faisait tant et tant d'embarras que sa femme entre deux douleurs finit par lui dire :

« Brave Janet, ne te déssole pas comme cela, reste calme mon pauvre homme, tu sais bien que ce n'est pas toi qui en est la cause ! »

LOU BRAVE OME

Un martegan dou Martegue s'ero marida em'uno arlatenco que vesié courre l'auro.

Em'aco après quauqui mes de maridage, la femo fuguè presso de doulour.

L'ome anè lèu querre la sajo-femo ; li vesin, li vesino vengueron pèr ajuda, mai aco, parèis se fasié pas soulet ! La pauro femo, cridavo, se toursié, ai ! ai ! ai ! Moun Diéu deliéuras-me !

Lou bon martegau en ausènt li crid de doulour de sa femo, sabié plus ounte n'èro, viravo à l'entour dou lié, se derabavo li péu, cridavo quasi mai que la jacènt, plouravo coume un foutrau, embrassavo la litocho fasié tant e bèn tant d'arcavot, que sa femo feniguè pèr

ié dire entre dos doulour :

« Vai, vai, brave Janet, te desoles pas coume aco, demore siau, vai moun pauvre ome, sabe bèn qu'es pas tu que n'en sies l'encauso » ! »

UN GARÇON DEMANDE À SON PÈRE :

« Maman elle est quoi pour toi ? »

« Pour moi, maman elle est la porte du Paradis »

« A bon, tu es quoi pour elle ? »

« Pour elle, je suis la clef du Paradis »

« Méfie toi le voisin a un double »

UN PICHOT DEMANDO A SON PAIRE :

« La mama de quei per tu ? »

« Per ieu, la mama ei la porto dou Paradis »

« A bon, de sies per ello ? »

« Per ello, sieu la clau dou Paradis »

« Mesfio té lou vesin a un double »

GRANDE JOIE À LA MAISON

Grande joie à la maison. Marguerite va accoucher. Son homme le Martin est à côté d'elle. Tout cela se passe bien, mais il y a une petite avarie, le petit est noir. Martin ouvre la bouche ne peut plus parler. Marguerite ne se démonte pas.

« Vois Martin le petit est noir, moi je sais pourquoi. Quand je suis née ma mère à fait venir une nourrice noire pour me faire têter cela se retrouve dans la génération suivante ».

Martin tout content téléphone à sa mère pour lui annoncer la nouvelle et l'histoire pourquoi le petit est noir.

Sa mère a répondu :

« Cela est bien vrai, toi je t'ai élevé au lait de vache.

Maintenant tu portes les cornes ».

GRANDO JOIO A L'OUS-TAU

Grando joio a l'oustau la Margarido a acoucha sans ome lou Martin era a cousta d'ello.

Tout aco se passo ben, mai uno pichoto ovario. Lou pichot ei negre.

Martin badavo poudi plus parla.

La Margarido se manco pas.

« Ve Martin lou pichot ei negre, ieu sabe perqué. Quand sieu espelido ma maire a fa veni uno nourriço negro per me faire teta, aco se retrovo dins la generacioun seguento ».

Martin telefono a sa maire per ie donna la nouvello et l'istori perque lou pichot ei negre.

La maire i repoundigue :

« Aco ei benverai tu tai abari ou la de vaco, iaro portes li bano ».

Le rêve de l'homme : boire du vin - étreindre la beauté

L'homme qui boit du vin - boit le génie des hommes

Lou Pantai de l'ome : béure de vin - estregne la beuta

L'ome que beu de vin - béu lou génii di s'ome



**POMPES FUNEBRES
MARBRE** S. Barthès

Marbrerie Contrats obsèques
Articles Funéraires Organisation
Marbres & Granits Transport
Caveaux Crémation

4 Cours du Portalet
Ste Cécile les Vignes

04 90 30 89 42

À VOTRE DISPOSITION 24h/24 - 7J/7

**TULETTE AMBULANCES
VSL - TAXI**

Transports médicaux allongés et assis

24h/24 Patricia Barthès 7J/7

04 75 98 35 84 - 04 75 98 30 16

4 cours du Portalet
84290 Sainte-Cécile-les-Vignes
2, avenue des Alpes
26790 Tulette

Groupama

GROUPAMA MÉDITERRANÉE
Caisse Locale de
Sainte-Cécile-les-Vignes / Cairanne

Fermeture hebdomadaire :
le mercredi

Tél. : 04-90-30-81-40
Fax : 04-90-30-77-56

TPR
ROUVIERE

TERRASSEMENT - V.R.D.
ASSAINISSEMENT AUTONOME
EAUX POTABLES - EAUX USÉES
EAUX PLUVIALES

ROUTE DE CAMARET - BP 20
84290 SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES
Tél : 04 90 30 80 54 / Fax : 04 90 30 74 40
Mail : bastien-rouv@orange.fr

Cécile des Vignes
Cœur de terroir, amour des vins

Le caveau Cécile-des-Vignes
Les Vignerons Réunis de Sainte-Cécile-les-Vignes
35, route de Valréas, BP 21
84290 Sainte-Cécile-les-Vignes

Tél. : 33 (0) 490 307 938
Fax : 33 (0) 490 307 939

GENERALI
Assurances

Marylin BERGER
Jean-marie ROUSSIN

12, Cours du portalet - 84290 Ste Cécile les Vignes
Tel : 04 90 40 97 65 - Fax : 04 90 40 68 53

E-mail : valreas@agence.generalif

Floréal
Maçonnerie générale & second œuvre

Alain ICARD, Gérant
06 23 08 01 73

24, cours du Portalet - 84290 Sainte Cécile les Vignes
Tél : 04 90 61 06 82 - Fax : 04 90 61 50 71

GENERALI
Assurances

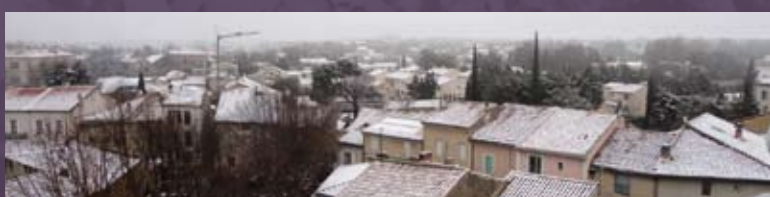
Corinne GALLIAN

Orias 07 019 879

666 av de Verdun 84100 Orange
15 av Jean Jaures 84290 Ste-Cécile-les-Vignes

Tél : 04 90 34 02 26 | Tél : 04 90 60 08 59

E-mail : orangemistral@agence.generalif



**EXPERTISE COMPTABLE-AUDIT-CONSEIL
PAIE & ASSISTANCE SOCIALE**

Agriculteurs - Commerçants - Artisans - Professions Libérales - Sociétés
SREC BAKER TILLY - Rue Eugene Bard - 84290 Sainte-Cécile-les-Vignes
Tel : 04.90.30.71.85 Site : www.srecbti.com

**SREC
BAKER TILLY**

120 RECRUTEURS VOUS ATTENDENT AU FORUM RÉGIONAL DE L'EMPLOI

**FORUM PROVENCE
CONTACT'EMPLOI**

OUVERT À TOUS, ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE - MUNISSEZ-VOUS DE CV

JEUDI 11 AVRIL 2013 • 9H/17H
PALAIS DES CONGRÈS • DIGNE-LES-BAINS (04)

TRANSPORT GRATUIT DEPUIS 30 VILLES DE LA RÉGION
INFORMEZ-VOUS, PRÉPAREZ-VOUS : 04 92 30 05 25 / WWW.PROVENCE-EMPLOI.FR

LAFOURCADE Philippe
Ostéopathe

72, Avenue Jean Jaurès, Route d'Orange
84290 Sainte-Cécile-les-Vignes
Tél : 06 84 20 88 46
osteo-suze-sclv@orange.fr

Acte non pris en charge par la sécurité sociale, mais pouvant être remboursé tout ou partie par certaines mutuelles

DEPUIS 1937
CHANTECÔTES
" SAINTE CECILE LES VIGNES "

www.chantecotes.com



**SARL
L.M.C**
Maçonnerie

Laurent Moulias
04 90 70 90 45